

Édito

DISCUSSIONS, RÉFLEXION, ACTION

L'année 2013 n'est pas à la moitié de son périple que l'on peut déjà prédire qu'elle restera dans les annales. En effet, les facéties du climat nous ont gratifié d'un hiver et d'un printemps des plus humides, accompagné de températures « nordiques », alors qu'à l'est et au nord de l'Europe, ce sont un temps et des températures quasi caniculaires qui règnent depuis quelques semaines.

Parallèlement, et sous l'influence de ces conditions climatiques suisse et européenne, le marché du lait se détend ou presque, depuis le mois de mars, avec comme corollaire une augmentation du prix du lait de centrale, en particulier.

Si cette hausse, non-négligeable, va faire du bien aux trésoreries des exploitations laitières, le risque est grand qu'elle soit utilisée soit pour compenser la moindre qualité des fourrages, soit pour pallier, suivant les régions, au manco occasionné, ici par les dégâts des taupes, ici par la grêle ou encore là par les montées tardives à l'alpage.

C'est à l'aube de cette période que plusieurs personnes ont décidé de se retirer de la défense professionnelle. Tout d'abord, c'est avec émotion que l'assemblée des délégués de Prolait a pris congé de son vice-président, M. André Aeby, dans son village de La Brévine, le 3 avril 2013. Il y a retracé son parcours, depuis la société de fromagerie jusqu'à la vice-présidence de la FPSL dont il garde un mandat de président et représentant de la commission fromagère. Mais ses faits d'armes les plus marquants sont bien son passage à l'IPG comme membre fondateur et surtout comme président de la FLN et grand artisan de la fusion avec Orlait-FLVF.

Prolait remercie encore M. André Aeby pour son engagement en faveur d'une solidarité régionale et nationale dans l'intérêt des producteurs de lait.

Ensuite, MM. Peter Gfeller et Albert Röstli, président et directeur de la FPSL ont également

annoncé leur démission, pour la raison suivante: l'échec du mandat qui leur avait été confié en vue de l'abandon du contingentement, soit la mise en place d'une gestion des quantités en mains des producteurs de lait. Les forces du marché ont été plus fortes que leur volonté. Ils ont sans relâche, amené des idées et des projets, qui malheureusement, n'ont pas tous été suivis. Il est vrai que Prolait partageait leur vision et c'est donc tout naturellement que nous les remercions pour leur engagement pour les producteurs de lait.

Prolait remercie également M. Fritz Glauser pour avoir accepté la candidature à l'élection du président de la FPSL. Il a raté, de peu, la première marche, la seule qui compte. Nous le remercions, d'avoir, par ses compétences et son expérience, élevé le niveau des débats lors de la campagne d'élection.

La déception passée, Prolait va s'engager aux côtés du nouveau président, M. Hans-Peter Kern du canton de Schaffhouse, qui a été élu le 30 mai dernier à une courte majorité, lors de l'assemblée des délégués. En effet, Prolait a toujours mis en avant l'intérêt général et cela passe par une cohésion nationale avec comme pilier principal la gestion de l'offre. Nous allons continuer dans la ligne que nous avons toujours défendue, notamment dans le cadre du prochain séminaire de la FPSL qui devra déterminer les futurs axes de la stratégie nationale.

Le projet Le Grand Pré, par les pâtes molles de Moudon se déroule comme prévu avec le début de la fabrication dans la nouvelle fromagerie et un démarrage encourageant tant au niveau

de la qualité que des volumes. Toutefois, cette riche expérience nous met devant les réalités du marché à haute valeur ajoutée: il faut beaucoup d'énergie, de volonté et également un excellent marketing pour réussir à vendre des produits à un prix élevé permettant de rémunérer correctement les producteurs. Il est plus facile de percer un marché par des prix bas, ce qui a été fait à large échelle en Suisse l'an dernier lorsque les livraisons de lait étaient trop élevées, mettant sous très forte pression les produits bien placés.



Fabrication des Cœurs de Moudon

Prolait tient sa ligne et ne veut pas entrer dans ce jeu de spirale à la baisse. Cela demande de la rigueur, donc des moyens financiers couplés à la gestion des quantités. Lors de l'assemblée générale, les délégués ont accepté de réapprovisionner le fonds d'investissement de 0,5 ct./kg. Le Conseil d'administration est conscient de sa responsabilité de proposer une utilisation judicieuse, efficace et solidaire du fonds et y travaille. Des réflexions sont également en cours pour définir les futures lignes du règlement de gestion des quantités. Le Conseil des présidents de cercle devra se pencher sur le sujet.

Espérons que la météo redonne à la nature ses couleurs estivales, mais les vacances seront courtes pour les organisations agricoles, car c'est maintenant que l'avenir va se dessiner.

Marc Benoit, président

IP LAIT : NOMINATIONS ET SEGMENTATION

La dernière assemblée de l'IP Lait a permis à Prolait d'accéder à un poste de suppléant au comité de l'organisation. Tout est encore à faire pour que l'IP Lait fonctionne à satisfaction.

Le 22 avril dernier a eu lieu l'assemblée des délégués de l'IP Lait à Berne. Le principal point à l'ordre du jour était le renouvellement complet du comité composé des deux Groupes d'Intérêts « GI production » et « GI transformateurs-distributeurs ». Un 'gentleman agreement' voulait que les représentants au comité proposés par chacun des deux collèges soient acceptés par le collège opposé ce qui fut respecté lors de cette assemblée. A cette occasion, et comme convenu en novembre 2012, un 3^e représentant de PSL au sein du collège des producteurs a été élu en la personne de M. André Aeby, vice-président de PSL. Prolait, suite à son retour au sein de l'organisation, a obtenu une des trois places de suppléant au comité, poste qui permet d'être informé des décisions prises au comité et de participer aux séances préparatoires du groupe des producteurs organisées en préambule des assemblées de comité. Le cas échéant, le suppléant remplace un membre absent du collège des producteurs. La liste complète des personnes composant le comité peut être consultée sur le site de l'IP Lait www.ip-lait.ch.

Lors de sa séance du 22 mai dernier, le comité a nommé M. Rudolf Bigler, représentant de Aaremilch (anciennement Lobag), vice-président de l'IP Lait. Il a aussi décidé de maintenir le prix indicatif du segment A à 69 ct./kg (HT franco usine) pour le 3^e trimestre 2013.

Par décision du 7 juin 2013, le Conseil fédéral a étendu aux non-membres (force obligatoire), avec effet jusqu'au 30 juin 2015, les principales clauses du contrat type d'achat de lait et les dispositions de l'IP Lait concernant la segmentation du marché du lait. Les différentes organisations membres de l'IP Lait ont déjà dû fournir les preuves que leur système de paiement/achat du lait respecte le principe de la segmentation. La plupart ont relativement bien joué le jeu.

Pour avoir participé à la séance préparatoire avec le GI production, j'ai pu constater une discussion constructive sur les différents sujets abordés. Cette réunion est importante car elle permet aux producteurs de présenter une position unanime et

forte devant le comité au complet. Souhaitons que cette situation constructive – il est vrai facilitée par l'évolution favorable des marchés laitiers – aboutisse à un fonctionnement efficace de l'IP Lait (avec applications des décisions prises).

Jean-Bernard Chevalley

Pool Prolait

NOUVELLES CONDITIONS D'ACHAT DU LAIT

Suite aux modifications du système de paiement du lait par nos principaux acheteurs et aux exigences d'IP Lait, le Pool Prolait a adapté son système de paie de lait à partir du 1^{er} mars 2013.

Les nouveautés mises en place sont :

Introduction d'une segmentation :

- Prix segment A Prolait : correspond au prix de base actuel
- Prix segment B Prolait : est calculé mensuellement sur la base de l'évolution des prix de la matière grasse et de la protéine sur le marché international

Une adaptation du paiement à la teneur.

- +/- 0.75 ct./gr de MG (avant +/- 0.25 ct./kg)
- +/- 0.75 ct./kg de MP (avant +/- 1.00 ct./kg)

Le supplément volume, les frais de prise en charge et le paiement qualité Prolait ont été maintenus.

Grâce aux analyses individuelles ciblées et la mise en pratique des conseils par les producteurs, le taux des **germes butyriques** dans le lait a pu être sensiblement amélioré. De novembre 2012 à janvier 2013, plus de 60% des tournées comptabilisaient plus de 2500 spores butyriques. En mai, ce pourcentage s'est abaissé à 16,3%. Depuis le début de l'année, 500 analyses ont été effectuées. Nous remercions tous les producteurs ayant fait l'effort pour diminuer la présence de butyriques dans leur lait.

Blaise Decrauzat

NOUVEAU PRÉSIDENT POUR LA FPSL

Le 30 mai 2013, M. Hans-Peter Kern, président de la VMMO a été élu à la présidence de la Fédération des Producteurs Suisses de Lait (FPSL). Il succède ainsi à M. Peter Gfeller, qui après neuf ans à la tête de notre organisation faïtière, a décidé de remettre son mandat. Les défis que devra relever le nouveau président sont très grands. Prolait est prête à s'engager à son côté pour renforcer la FPSL dans l'intérêt de tous les producteurs.

Face aux difficultés de trouver une ligne commune au sein du Comité Central de la FPSL ces dernières années, Prolait avait privilégié et soutenu une candidature extérieure aux organes de la FPSL pour la présidence de la FPSL, en la personne de M. Fritz Glauser. Les candidats étaient tous deux de grande valeur. Les délégués de la FPSL ont désigné M. Hans-Peter Kern comme nouveau président, nous respectons pleinement ce choix démocratique et tenons à le féliciter pour cette élection. Prolait a toujours défendu une organisation faïtière forte et l'unité des producteurs. Dans

ce sens, nous sommes prêts à nous engager avec le nouveau président pour renforcer le rôle de la FPSL, tant sur le plan politique que sur le marché du lait. L'embellie actuelle sur les marchés est une période propice pour analyser la situation et décider de mesures communes à mettre en place pour parer à la volatilité des marchés. Profitons de cette période pour ne pas réitérer les erreurs du passé. Ce n'est pas utopique de l'envisager et nous comptons sur notre nouveau président pour nous guider dans cette voie.

Eric Jordan

Gestion des quantités

MISES ET RÉVISION DU RÈGLEMENT

Gérer les quantités produites est primordial pour avoir un impact sur le marché. Chaque producteur y contribue en suivant chaque année attentivement sa situation. Une réflexion est en cours quant à l'application du règlement de gestion des quantités.

126 producteurs de Prolait, soit 195 de moins qu'en 2012, ont participé à la mise des quantités libérées en avril cette année. 121 ont obtenu le 100% de la quantité mise. Le prix moyen des mises s'est élevé à 7,95 ct./kg. Tout l'enjeu est désormais de pouvoir produire compte tenu des contraintes actuelles de la production laitière à court terme (prix du lait de centrale, météo) et long terme (normes, engagement en temps).

Sur le fond, personne ne conteste qu'une gestion des quantités pour chaque producteur est nécessaire, ne serait-ce que pour une question de transparence. Le règlement de Prolait y répond. Par contre, les modalités font parfois l'objet de

remarques et critiques. Ainsi, le Conseil des présidents de cercle sera appelé prochainement à se prononcer sur l'ouverture d'une révision partielle du règlement de gestion des quantités. S'il l'approuve, une commission planchera sur le détail et proposera des modifications, de la compétence des présidents de cercles, d'ici à cet automne avec effet au 1^{er} janvier 2014.

A noter que toutes les formules de transferts temporaires des producteurs membres d'une société de fromagerie devront être contresignées désormais par le président de la société et le fromager.

Daniel Geiser

DÉBUT DES FABRICATIONS À LA FROMAGERIE PÂTE MOLLE DU GRAND PRÉ À MOUDON



Le Grand Pré SA, société créée en juin 2012 par Prolait, avait pour objectifs de reconstruire une nouvelle fromagerie, moderne tout en restant artisanale, afin de reprendre la production et de redynamiser le marché des fromages à pâte molle de Moudon. Le 7 avril 2013, les travaux de construction de la fromagerie étaient achevés et les premières fabrications sortaient des nouvelles installations.

A l'issue de ces premières semaines de productions, la qualité des fromages donne entière satisfaction et les ventes progressent de façon réjouissante.

L'habillage des produits qui a été repensé et mis au goût du jour, avec un nouveau logo sous la marque ombrelle « Le Grand Pré », emprunte au coquelicot des prés sa fine élégance. Ainsi redéfinie, la nouvelle identité visuelle se veut plus vaudoise, plus artisanale, et plus nature.

Aujourd'hui Le Grand Pré SA commercialise les six fromages de sa gamme, le Reblochon, Le

Cœur de Moudon, Le Convive, Le Bourg Mignon, La Baronne de Jolimont, et le Brie Dagobert auprès de Migros-VD sous le label « de la région », Aligro, le Petit Crémier (VD-FR), ainsi qu'auprès de différents distributeurs et petits détaillants.

Passée la phase de redémarrage, Le Grand Pré va chercher à développer sa production et surtout à étendre la commercialisation de ses fromages. Tout en consolidant sa position sur le segment des spécialités régionales, Le Grand Pré prévoit également de lancer de nouveaux produits sous sa marque figurative.

Eric Jordan

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS PROLAIT 2013

Suite au départ de M. André Aeby du Conseil d'administration, M. Stéphane Challandes, producteur de lait de centrale au Val-de-Ruz et président du cercle de la Vue-des-Alpes, a été nommé pour repourvoir la place vacante. De par ses compétences, il saura contribuer au développement des activités de la fédération. Après plus de 11 ans d'activités de président de cercle, M. Jacques Nicolet de Lignerolle a remis la responsabilité du cercle d'Orbe à M. Frédéric Teuscher, producteur de lait de centrale à Vallorbe.

Les cotisations et contributions totales perçues dès mai 2013 passent de 2,215 ct./kg (dont 1 ct./kg pour l'IP Lait) à 1,615 ct./kg (dont 0,5 pour le fds investissement Prolait). Lors de sa séance d'avril, le Conseil d'administration a nommé M. Didier Roch vice-président de Prolait.

CONSEIL EN PRODUCTION LAITIÈRE

ARQHA (Moudon) est une association à but non lucratif qui offre un service de conseil et d'analyses pour tous les produits alimentaires. Prolait en est membre et contribue financièrement à son fonctionnement, comme d'autres partenaires (Etat, fromagers, IPG). Sachez que les conseillers d'ARQHA se déplacent, lors de la traite, pour des prélèvements par étapes ou des inspections du matériel de traite. Tout problème de réductase, acidité, dénombrement de bactéries propioniques et butyriques mais également des soucis des cellules somatiques, point de congélation, lipolyse et autres peut être résolu ensemble. Ce service s'adresse à tous les producteurs de Prolait, sauf à ceux des fromageries neuchâteloises qui, elles, reçoivent les services de CASEi (Grangeneuve).

Tarif ARQHA : 1^{re} intervention gratuite, ensuite Fr. 150.-/intervention.

Contact : 079 834 21 94 (Francis Vulliemin)

Filières fromagères

MARCHÉ FAVORABLE. OBJECTIFS : QUALITÉ ET COHÉRENCE

L'Interprofession du Gruyère (IPG) a organisé une assemblée le 23 avril où elle a invité ses délégués à s'inspirer du succès des horlogers de l'Arc jurassien. L'Interprofession du Vacherin Mont-d'Or (IPVMO), quant à elle, a admis, le 21 mai, que ses producteurs de lait devaient renoncer définitivement à l'affouragement d'ensilage de maïs.

Autant le marché du Gruyère que celui du Vacherin Mont-d'Or se porte bien. Des efforts importants de commercialisation sont constatés et portent leurs fruits. L'IPG a décidé ce printemps, en deux étapes, d'accorder une hausse temporaire de production de 2% pour l'année 2013. Une grande partie des sociétés de fromageries ont réparti les quantités temporaires entre leurs producteurs tout en remarquant les difficultés d'atteindre les objectifs annuels au vu de la météo du printemps. L'IPG affine continuellement sa stratégie pour mettre en adéquation la production et la vente du fromage. Chaque collège (producteurs, fromagers, affineurs) est appelé à apporter sa contribution au renforcement du Gruyère AOP (marque et produit). La notion d'artisanat fait l'objet de nombreuses discussions,

notamment au niveau de la production de lait. Il est juste qu'il faille être attentif à la transmission du savoir-faire ; mais il s'agit de ne pas s'engager dans des contraintes qui ne pourront pas être valorisées sur le marché.

Contrainte, l'IPVMO vient de prendre la décision de renoncer à demander une prolongation d'une dérogation liée à l'affouragement d'ensilage de maïs. Les producteurs concernés devront s'adapter et respecter entièrement les normes de non-ensilage. Alors que la prime de non-ensilage ne pouvait pas être versée dans cette filière jusqu'alors, elle pourrait l'être dès 2014 en fonction du résultat de la consultation sur les ordonnances PA 14-17.

Daniel Geiser

VIE DES SOCIÉTÉS

Après une année de travaux et l'encavage de l'entier de la production de fromage de la saison 2012, la Société coopérative des producteurs de fromages d'alpages de l'Etivaz a inauguré officiellement, le 22 mars 2013, ses nouvelles installations. Celles-ci comprennent une nouvelle cave de 10'341 meules, un grenier (remplaçant l'ancien datant de 1934) pour 5'620 rebibes, un accueil « visiteurs » adapté, des bureaux et vestiaires aux normes. Il s'agit d'une magnifique réalisation que chacun est invité à visiter.

Elément essentiel à la concrétisation du projet de nouvelle **fromagerie à Montricher**, l'aide à fonds perdu lié au PDRA (projet de développement régional agricole) a été approuvée à la quasi unanimité du Grand Conseil lors de sa session du 21 mai 2013. Les producteurs espèrent que ce projet se concrétise rapidement.



Caves de l'Etivaz

Depuis le 11 juin 2013, la **fromagerie des Landes** (Le Solliat) est à nouveau en fonction. Cela met un terme à une situation temporaire ayant duré trois ans et six mois durant laquelle de nombreux acteurs (dont Prolait, l'IPG et les fromageries de la région) ont contribué à ce que le lait des producteurs puisse toujours être transformé en Gruyère AOP.

Daniel Geiser

PRESTATIONS DE PROLAI

Prolait défend les intérêts de ses membres, gère les quantités de lait, regroupe le lait des producteurs de lait de centrale pour le livrer franco usine et développe des projets novateurs. Mais elle offre aussi un certain nombre de services, notamment : mise à jour des statuts, fusion et dissolution des sociétés, projet de construction de fromagerie (coordination, finances, subventions), contrats d'achat et vente de lait de fromagerie, location de fromagerie, conseil qualité Pool, test rapide pour la détection d'antibiotiques, produits de nettoyage pour les installations de traite et les locaux de coulage, tenue de comptabilité et bouclage, etc. N'hésitez pas à nous contacter : www.prolait.ch, tél. 024 424 20 10

AGENDA PROLAI

- 5 juillet 2013 :**
Conseil des présidents de cercle
- 29 août 2013 :**
Conseil d'administration
- 25 septembre 2013 :**
Conseil d'administration
- 23 octobre 2013 :**
Conseil d'administration
- 6 novembre 2013 :**
Assemblée des délégués PSL
- 14 novembre 2013 :**
Conseil d'administration
- 22 novembre 2013 :**
Conseil des présidents de cercle
- 28 novembre 2013 :**
Assemblée des délégués IPG

IMPRESSUM

Rédaction

Prolait fédération laitière
Route de Lausanne 23
1400 Yverdon-les-Bains
Tél. 024 424 20 10 / Fax 024 424 20 19
Courriel : info@prolait.ch
Internet : www.prolait.ch

Mise en page

Denis Hauswirth

Impression

AGRIDEA, Lausanne